

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

ORIGINAL
decotric[®]

Nom commercial du produit :	Spray Isolant (Flecken-Decker, Isolier-Spray)	Version (Révision) :	9.0.0 (8.1.0)
Numéro du produit :	0145	Date d'édition :	13.06.2016
Date d'exécution :	13.06.2016		

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/ l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Spray Isolant
(Flecken-Decker, Isolier-Spray) (0145)

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes

Catégories de produits [PC]

PC9a - Revêtements et peintures, solvants, diluants

Secteur d'utilisation

SU21 - Utilisations par des consommateurs: Ménages privés (= public général = consommateurs)

SU22 - Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur (fabricant/importateur/représentant exclusif/utilisateur en aval/revendeur)

decotric GmbH // decotric Schweiz AG

Rue : Im Schedetal 1 // Lettenstraße 7/PF

Code postal/Lieu : D - 34346 Hann. Münden // CH - 6343 Rotkreuz

Téléphone : +49 (0)5541 7003-02

Telefax : +49 (0)5541 7003-50 // +41 (0)41 7980500

Contact pour informations :

E-mail (personne compétente) : sds@decotric.de

Site web : www.decotric.de

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Tox Info Suisse: 145

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Skin Irrit. 2 ; H315 - Corrosion cutanée/irritation cutanée : Catégorie 2 ; Provoque une irritation cutanée.

Aerosol 1 ; H222 - Aérosols : Catégorie 1 ; Aérosol extrêmement inflammable.

Aerosol 1 ; H229 - Aérosols : Catégorie 1 ; Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

STOT SE 3 ; H336 - Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique : Catégorie 3 ; Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Aquatic Chronic 3 ; H412 - Danger pour l'environnement aquatique : Chronique 3 ; Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes des risques



Flamme (GHS02) · Point d'exclamation (GHS07)

Mention d'avertissement

Danger

Composant(s) déterminant la classification de danger pour l'étiquetage

NAPHTA LÉGER (PÉTROLE), HYDROTRAITÉ (Note P: Benzène < 0,1%)

HYDROCARBURES, C9-C10, N-ALCANES, ISOALCANES, CYCLOALCANES, < 2% D'AROMATIQUES (Note B: Benzène < 0,1%)

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

ORIGINAL
decotric[®]

Nom commercial du produit :	Spray Isolant (Flecken-Decker, Isolier-Spray)	Versión (Révision) :	9.0.0 (8.1.0)
Numéro du produit :	0145	Date d'édition :	13.06.2016
Date d'exécution :	13.06.2016		

Mentions de danger

H222	Aérosol extrêmement inflammable.
H229	Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Conseils de prudence

P102	Tenir hors de portée des enfants.
P271	Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P211	Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.
P261	Éviter de respirer les vapeurs/aérosols.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P304 + P341	EN CAS D'INHALATION: s'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P302+P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.
P101	En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P273	Éviter le rejet dans l'environnement.
P501	Éliminer le contenu/récipient dans la réglementation locale / nationales du point de collecte des déchets.
P251	Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.
P410+P412	Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.
P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

2.3 Autres dangers

Aucune

2.4 Indications diverses

Le mélange ne contient pas de substances classés comme PBT (persistante, bioaccumulable et toxique)/vPvB (très persistante et très bioaccumulable), ni reporté dans la liste des « candidates à l'autorisation ».

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Description

Composée de: Résine alkyds, dioxyde de titane, charges, gaz moussants et additifs.

Composants dangereux

OXYDE DE DIMÉTHYLE ; N°CE : 204-065-8; N°CAS : 115-10-6

Poids : ≥ 15 - < 20 %
Classification 1272/2008 [CLP] : Flam. Gas 1 ; H220 Press. Gas (Liq.) ; H280
Matière avec une valeur limite d'exposition au poste de travail établie au niveau communautaire (UE).

NAPHTA LÉGER (PÉTROLE), HYDROTRAITÉ (Note P: Benzène < 0,1%) ; N°CE : 921-024-6

Poids : ≥ 15 - < 20 %
Classification 1272/2008 [CLP] : Flam. Liq. 2 ; H225 Asp. Tox. 1 ; H304 Skin Irrit. 2 ; H315 STOT SE 3 ; H336 Aquatic Chronic 2 ; H411

BUTANE ; Numéro d'enregistrement REACH : No ; N°CE : 203-448-7; N°CAS : 106-97-8

Poids : ≥ 15 - < 20 %
Classification 1272/2008 [CLP] : Flam. Gas 1 ; H220 Press. Gas (Liq.) ; H280

HYDROCARBURES, C9-C10, N-ALCANES, ISOALCANES, CYCLOALCANES, < 2% D'AROMATIQUES (Note B: Benzène < 0,1%) ; N°CE : 927-241-2

Poids : ≥ 10 - < 15 %
Classification 1272/2008 [CLP] : Flam. Liq. 3 ; H226 Asp. Tox. 1 ; H304 STOT SE 3 ; H336 Aquatic Chronic 3 ; H412

PROPANE ; Numéro d'enregistrement REACH : No ; N°CE : 200-827-9; N°CAS : 74-98-6

Poids : ≥ 5 - < 10 %
Classification 1272/2008 [CLP] : Flam. Gas 1 ; H220 Press. Gas (Liq.) ; H280

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

ORIGINAL
decotric[®]

Nom commercial du produit :	Spray Isolant (Flecken-Decker, Isolier-Spray)	Version (Révision) :	9.0.0 (8.1.0)
Numéro du produit :	0145	Date d'édition :	13.06.2016
Date d'exécution :	13.06.2016		

Indications diverses

Texte des phrases H- et EUH: voir section 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Informations générales

Respecter le mode d'emploi sur l'étiquette. En cas de doute ou s'il y a des symptômes, demander un conseil médical. Changer les vêtements souillés ou mouillés.

En cas d'inhalation

Veiller à un apport d'air frais. En cas d'irritation des voies respiratoires, consulter un médecin.

En cas de contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon.

Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, rincer un moment avec de l'eau en gardant la paupière ouverte et consulter immédiatement un ophtalmologiste.

En cas d'ingestion

En cas de vomissement faire attention au risque d'étouffement. NE PAS faire vomir. Consulter impérativement un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune information disponible.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié

Brouillard d'eau mousse résistante à l'alcool Dioxyde de carbone (CO2) Poudre d'extinction

Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau à grand débit Jet d'eau de forte puissance

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Aucune

5.3 Conseils aux pompiers

Risque explos./éclatement par augmentation de pression.

Équipement spécial de protection en cas d'incendie

ne pas respirer les gaz d'explosion et d'incendie. En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

5.4 Indications diverses

Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Les précautions usuelles concernant le maniement de produits chimiques sont à observer. Assurer une aération suffisante. Eloigner toute source d'ignition. Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour la rétention

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).

Pour le nettoyage

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

ORIGINAL
decotric[®]

Nom commercial du produit :	Spray Isolant (Flecken-Decker, Isolier-Spray)	Version (Révision) :	9.0.0 (8.1.0)
Numéro du produit :	0145	Date d'édition :	13.06.2016
Date d'exécution :	13.06.2016		

6.4 Référence à d'autres rubriques

Maniement sûr: voir paragraphe 7 Protection individuelle: voir paragraphe 8 Evacuation: voir paragraphe 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Mesures de protection

Respecter les mesures de sécurité habituelles en matière de manipulation de produits chimiques. Éviter tout contact avec la peau et les yeux. Conserver à l'écart des aliments, boissons et fourrages. Conserver les récipients au sec/ au frais.

Mesures de lutte contre l'incendie

Utiliser la matière uniquement dans les endroits à l'écart d'une lumière nue, d'un foyer ou d'autres sources d'ignition. s'assurer d'une ventilation suffisante et d'une aspiration ponctuelle au niveau des points critiques. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Demandes d'aires de stockage et de récipients

Conserver/Stockier uniquement dans le récipient d'origine. Conserver le récipient bien fermé. Maintenir la température de stockage recommandée.

Autres indications relatives aux conditions de stockage

Ne pas stocker en plein air. Toujours conserver la préparation dans des emballages d'un matériau identique à celui d'origine. Informations supplémentaires voir l'étiquette. Tenir éloigné de chaleur et de la lumière solaire directe. Tenir compte des consignes de sécurité et du mode d'emploi sur l'emballage en fût métallique.

Température de stockage recommandée : Store it separately from foods.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Recommandation

Tenir compte de la fiche des spécifications techniques.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Valeurs limites au poste de travail

OXYDE DE DIMÉTHYLE ; N°CAS : 115-10-6

Type de valeur limite (pays d'origine) : TWA (EC)
Valeur seuil : 1000 ppm / 1920 mg/m³
Version : 08.06.2000

8.2 Contrôles de l'exposition

Protection individuelle

Protection yeux/visage

Protection oculaire appropriée

lunettes à coques

Protection de la peau

Protection des mains

En cas de contact éventuel avec la peau utilisez des gants (testé par ex. selon la norme EN374) du matériel suivant:
caoutchouc nitrile

Épaisseur des gants: > 0.4 mm

Temps de passage: >= 8h

Après l'utilisation des gants laver les mains et les sécher soigneusement. Après le lavage des mains remplacer le gras de peau perdu avec de crèmes contenant des grasses.

Protection corporelle

Porter des vêtements de protection. enlever les vêtements souillés, imprégnés

Protection respiratoire

Appareil de protection respiratoire approprié

Lorsque les mesures techniques d'aspiration ou de ventilation ne sont pas possibles ou insuffisantes, il est indispensable de porter une protection respiratoire. Veiller à une ventilation adéquate, si possible, par aspiration aux postes de travail et par une extraction générale convenable. Si cette ventilation est insuffisante pour maintenir les concentrations des particules et des vapeurs de solvants sous les valeurs limites d'exposition, porter des appareils respiratoires.

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

ORIGINAL
decotric[®]

Nom commercial du produit : Spray Isolant
(Flecken-Decker, Isolier-Spray)
Numéro du produit : 0145
Date d'exécution : 13.06.2016
Version (Révision) : 9.0.0 (8.1.0)
Date d'édition : 13.06.2016

Mesures générales de protection et d'hygiène

Les précautions usuelles concernant le maniement de produits chimiques sont à observer. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation.

Contrôle de l'exposition de l'environnement

Voir aussi rubrique 6, 12.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect

État : Aérosol

Couleur : blanc

Odeur

white spirit

Données de sécurité

Température de fusion/plage de fusion : (1013 hPa)	Aucune donnée disponible		
Point d'ébullition: (1013 hPa)	non utilisable - aérosols		
Point éclair :	-4 °C	Brookfield	
Température d'ignition :	235 °C		
Limite inférieure d'explosivité :	1,5 Vol-%		
Limite supérieure d'explosivité :	18,6 Vol-%		
Risque d'explosion:	possible en utilisant Mélange air / vapeur		
Pression de la vapeur : (50 °C)	Aucune donnée disponible		
Pression de vapeur : (20 °C)	3400 hPa		
Densité : (20 °C)	0,75 g/cm ³		
Temps d'écoulement : (23 °C)	non applicable	ISO gobelet 6 mm	
Teneur en corps solides :	23,6 Pds %		
Teneur en COV maximale (CE) :	76,4 Pds %		

9.2 Autres informations

Aucune

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Aucune information disponible.

10.2 Stabilité chimique

La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique 7.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucune information disponible.

10.4 Conditions à éviter

Aucune information disponible.

10.5 Matières incompatibles

néant, à l'utilisation appropriée

10.6 Produits de décomposition dangereux

Gaz/vapeurs, inflammable

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Effets aigus

Aucune donnée disponible

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

ORIGINAL
decotric[®]

Nom commercial du produit : Spray Isolant
(Flecken-Decker, Isolier-Spray)

Numéro du produit : 0145 **Version (Révision) :** 9.0.0 (8.1.0)

Date d'exécution : 13.06.2016 **Date d'édition :** 13.06.2016

Toxicité orale aiguë

Paramètre : DL50 (NAPHTA LÉGER (PÉTROLE), HYDROTRAITÉ (Note P: Benzène < 0,1%))
Voie d'exposition : Par voie orale
Espèce : Rat
Dose efficace : > 2000 mg/kg

Paramètre : DL50 (HYDROCARBURES, C9-C10, N-ALCANES, ISOALCANES, CYCLOALCANES, < 2% D'AROMATIQUES (Note B: Benzène < 0,1%))
Voie d'exposition : Par voie orale
Espèce : Rat
Dose efficace : > 8000 mg/kg

Toxicité dermique aiguë

Paramètre : DL50 (NAPHTA LÉGER (PÉTROLE), HYDROTRAITÉ (Note P: Benzène < 0,1%))
Voie d'exposition : Dermique
Espèce : Lapin
Dose efficace : > 2000 mg/kg

Paramètre : DL50 (HYDROCARBURES, C9-C10, N-ALCANES, ISOALCANES, CYCLOALCANES, < 2% D'AROMATIQUES (Note B: Benzène < 0,1%))
Voie d'exposition : Dermique
Espèce : Rat
Dose efficace : > 3200 mg/kg

Paramètre : DL50 (HYDROCARBURES, C9-C10, N-ALCANES, ISOALCANES, CYCLOALCANES, < 2% D'AROMATIQUES (Note B: Benzène < 0,1%))
Voie d'exposition : Dermique
Espèce : Lapin
Dose efficace : > 4000 mg/kg

Toxicité inhalatrice aiguë

Paramètre : CL50 (NAPHTA LÉGER (PÉTROLE), HYDROTRAITÉ (Note P: Benzène < 0,1%))
Voie d'exposition : Inhalation
Espèce : Rat
Dose efficace : > 25,2 mg/l
Temps d'exposition : 4 h

Paramètre : CL50 (HYDROCARBURES, C9-C10, N-ALCANES, ISOALCANES, CYCLOALCANES, < 2% D'AROMATIQUES (Note B: Benzène < 0,1%))
Voie d'exposition : Inhalation
Espèce : Rat
Dose efficace : > 14 mg/l
Temps d'exposition : 4 h

Indications diverses

Si l'on tient compte des consignes d'hygiène du travail, aucun effet nocif n'est à craindre ce produit s'il est manipulé correctement.

Effet irritant et caustique

Aucune donnée disponible

Iritation primaire de la peau

Paramètre : Irritation primaire de la peau (HYDROCARBURES, C9-C10, N-ALCANES, ISOALCANES, CYCLOALCANES, < 2% D'AROMATIQUES (Note B: Benzène < 0,1%))
Résultat : une légère irritation de la peau

Irritation des yeux

Paramètre : Irritation des yeux (HYDROCARBURES, C9-C10, N-ALCANES, ISOALCANES, CYCLOALCANES, < 2% D'AROMATIQUES (Note B: Benzène < 0,1%))
Résultat : Irritation oculaire Non.

Indications diverses

Liquide est légèrement irritant pour la peau/vapeurs en concentrat. plus haute sont irritantes pour yeux/respirat.

Sensibilisation

Aucune donnée disponible

Toxicité après prises répétées (subaiguë, subchronique, chronique)

Aucune donnée disponible

Indications diverses

Aucun symptôme connu jusqu'à présent.

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

ORIGINAL
decotric[®]

Nom commercial du produit : Spray Isolant
(Flecken-Decker, Isolier-Spray)
Numéro du produit : 0145
Date d'exécution : 13.06.2016
Version (Révision) : 9.0.0 (8.1.0)
Date d'édition : 13.06.2016

Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)

Cancerogénité

Aucune donnée disponible

Mutagénicité sur les cellules germinales

Aucune donnée disponible

Toxicité pour la reproduction

Aucune donnée disponible

Evaluation résumée des propriétés CMR

Aucun symptôme connu jusqu'à présent.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Aucune donnée disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Aucune donnée disponible

Danger par aspiration

Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

Phototoxicité

Indications diverses

Aucun symptôme connu jusqu'à présent.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Aucune information disponible.

Toxicité aquatique

Aiguë (à court terme) toxicité pour les algues

Paramètre : EC/IC/LC50 (HYDROCARBURES, C9-C10, N-ALCANES, ISOALCANES, CYCLOALCANES, < 2% D'AROMATIQUES (Note B: Benzène < 0,1%))

Espèce : Poisson

Dose efficace : > 100 mg/l

Évaluation : Pratiquement non toxique.

Paramètre : EC/IC/LC50 (HYDROCARBURES, C9-C10, N-ALCANES, ISOALCANES, CYCLOALCANES, < 2% D'AROMATIQUES (Note B: Benzène < 0,1%))

Espèce : Daphnie

Dose efficace : > 100 mg/l

Évaluation : Pratiquement non toxique.

Paramètre : EC/IC/LC50 (HYDROCARBURES, C9-C10, N-ALCANES, ISOALCANES, CYCLOALCANES, < 2% D'AROMATIQUES (Note B: Benzène < 0,1%))

Espèce : Algen / Wasserpflanzen

Dose efficace : > 100 mg/l

Évaluation : Pratiquement non toxique.

12.2 Persistance et dégradabilité

Aucune information disponible.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible.

12.4 Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Le mélange ne contient pas de substances classés comme PBT (persistante, bioaccumulable et toxique)/vPvB (très persistante et très bioaccumulable), ni reporté dans la liste des « candidates à l'autorisation ».

12.6 Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

12.7 Autres informations écotoxicologiques

Informations complémentaires

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

ORIGINAL
decotric[®]

Nom commercial du produit :	Spray Isolant (Flecken-Decker, Isolier-Spray)	Version (Révision) :	9.0.0 (8.1.0)
Numéro du produit :	0145	Date d'édition :	13.06.2016
Date d'exécution :	13.06.2016		

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Élimination du produit/de l'emballage

Éliminer en observant les réglementations administratives. Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

Code de déchet/désignations des déchets selon code EAK/AVV

Code des déchets produit

16 05 04

Désignation des déchets

gaz en récipients à pression (y compris les halons) contenant des substances dangereuses

Code des déchets conditionnement

15 01 04

Désignation des déchets

emballages métalliques

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

ONU 1950

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

Transport par voie terrestre (ADR/RID)

AÉROSOLS

Transport maritime (IMDG)

AEROSOLS

Transport aérien (ICAO-TI / IATA-DGR)

AEROSOLS

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Transport par voie terrestre (ADR/RID)

Classe(s) : 2
Code de classification : 5F
Danger n° (code Kemler) : 23
Code de restriction en tunnel : D
Réglementations particulières : LQ 2 · E 0
Étiquette de danger : 2.1

Transport maritime (IMDG)

Classe(s) : 2.1
Numéro EmS : F-D / S-U
Réglementations particulières : LQ 1 I · E 0
Étiquette de danger : 2.1

Transport aérien (ICAO-TI / IATA-DGR)

Classe(s) : 2.1
Réglementations particulières : E 0
Étiquette de danger : 2.1

14.4 Groupe d'emballage

Transport par voie terrestre (ADR/RID) : -

Transport maritime (IMDG) : -

14.5 Dangers pour l'environnement

Transport par voie terrestre (ADR/RID) : Non

Transport maritime (IMDG) : Non

Transport aérien (ICAO-TI / IATA-DGR) : Non

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

non applicable

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

ORIGINAL
decotric[®]

Nom commercial du produit :	Spray Isolant (Flecken-Decker, Isolier-Spray)	Version (Révision) :	9.0.0 (8.1.0)
Numéro du produit :	0145	Date d'édition :	13.06.2016
Date d'exécution :	13.06.2016		

14.8 Informations complémentaires

La classification de l'ADR n'est pas valable pour nos emballages assemblée. (vois ADR 3.4 LQ 1 I) => limited Quantity

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Réglementations EU

Autres réglementations (UE)

Directive DecoPaint (2004/42/CE):

- N'est pas soumis à cette directive (voir Annexe I, 1., phrase 1)

Directives nationales

Classe risque aquatique (WGK)

Classe : 1 (Présente un faible danger pour l'eau.) Classification selon VwVwS

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 16: Autres informations

16.1 Indications de changement

02. Classification de la substance ou du mélange · 02. Éléments d'étiquetage · 03. Composants dangereux ·
15. Classe risque aquatique (WGK)

16.2 Abréviations et acronymes

Aucune

16.3 Références littéraires et sources importantes des données

Aucune

16.4 Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Aucune information disponible.

16.5 Texte des phrases H- et EUH (Numéro et texte intégral)

H220	Gaz extrêmement inflammable.
H222	Aérosol extrêmement inflammable.
H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H229	Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
H280	Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

16.6 Indications de stage professionnel

Aucune

16.7 Informations complémentaires

Aucune

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.